



SANTÉ ET SÉCURITÉ

>> Promouvoir le bien-être au travail dans une entreprise transnationale

La santé et la sécurité sont au cœur de vos préoccupations et vous ne savez pas comment les aborder au niveau transnational ? Nous pouvons vous accompagner.

LA SANTÉ AU TRAVAIL AU NIVEAU TRANSNATIONAL, COMMENT L'ABORDER ?

Si, au niveau local, les entreprises sont habituées à traiter de la santé au travail, aborder cette question à l'échelle transnationale semble moins évident. Pourtant, les représentants des travailleurs et les partenaires sociaux ont bien un rôle à jouer en la matière.

Une stratégie santé-sécurité transnationale est-elle souhaitable et possible dans votre entreprise ?



Qu'est-ce qu'un accord santé-sécurité européen ou international ?



Ces accords et plans d'action sont-ils vraiment efficaces ? Quel suivi mettre en place pour s'assurer de leur efficacité sur le terrain ?



Existe-t-il des bonnes pratiques dans votre entreprise relatives à la prévention des risques professionnels ? Celles-ci sont-elles transférables à d'autres pays dans votre société multinationale ?



Existe-t-il des différences de traitement des salariés entre les pays d'implantation de votre entreprise ? Existe-t-il un reporting européen sur la santé et la sécurité ? Quels sont les critères d'analyse comparative adéquats ?



Qu'est-ce qu'un accident du travail, une maladie professionnelle selon les pays d'implantation d'une société multinationale ?

PRÉVENIR LES RISQUES ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL QUELLES SOLUTIONS?

PRÉVENIR LES RISQUES SUR LA SANTÉ EN CAS DE RESTRUCTURATION

- ▶ **QUELS ENJEUX ET RISQUES ?** Enjeu de la charge de travail (physique et mentale) et de son accroissement, risques de densification et d'intensification du travail, de perte de savoir-faire et de savoir de prudence par défaut de transmission, augmentation de l'absentéisme et perte de motivation.
- ▶ **QUELLES OPPORTUNITÉS ?** Obtenir une nouvelle organisation du travail satisfaisante et fonctionnelle pour les salariés et des résultats positifs pour l'entreprise.

>> Apports Syndex

- ▶ **Missions Syndex** dans le cadre de l'information-consultation du CEE : analyse des projets et identification des impacts potentiels.
- ▶ **Accompagnement Syndex à la négociation** des plans d'actions et accords transnationaux (identification des risques et actions préventives et correctives à adopter).

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- ▶ **QUELS ENJEUX ?** Anticiper les changements afin d'éviter les restructurations soudaines.
- ▶ **QUELLES OPPORTUNITÉS ?** Faciliter l'évolution des processus de production et de l'organisation du travail en promouvant la santé des hommes et des femmes sur le lieu de travail et leur capacité d'influencer leur environnement de travail.

>> Apports Syndex

- ▶ **Missions Syndex** dans le cadre de l'information-consultation du CEE : de nombreuses thématiques peuvent être traitées telles que l'incidence des nouvelles technologies, les risques psychosociaux, les effets de la sous-traitance, les risques chimiques et climatiques, etc.
- ▶ **Formations Syndex** aux problématiques de santé-sécurité : outille les CEE pour un dialogue social de qualité.

SYNDEX TRAVAILLE POUR VOUS ET AVEC VOUS

Notre méthodologie repose sur vos besoins.

>> Analyse

Quelles ressources l'organisation du travail offre-t-elle aux salariés en termes de moyens mis à disposition (matériel, effectifs...), d'organisation (horaires, formation...), de ressources psychosociales (modes d'organisation participatifs, conciliation vie personnelle-vie professionnelle, capacité à développer ses compétences...)?

>> Apport juridique

Comparer les droits nationaux et analyser les différences impactant le reporting statistique (ex. : qualification juridique d'accident du travail).

>> Un travail de terrain

Interview des acteurs de terrain, au plus près de la réalité du travail et des lieux de décision.

>> Recommandations

Une fois l'analyse faite et le lien établi entre l'organisation du travail et la santé, les experts proposent des actions d'amélioration des conditions de travail qui portent avant tout sur l'organisation du travail, dans une logique de prévention dite primaire (s'attaquer aux causes des difficultés) mais aussi sur la politique de prévention (évaluation de la politique et propositions de rectificatifs).

NOTRE EXPÉRIENCE

Syndex dispose d'une quarantaine de spécialistes de la santé au travail. Ils déterminent dans quelle mesure l'organisation du travail contribue à la construction de la santé (physique ou mentale) ou au contraire à sa détérioration à travers l'analyse de l'activité et proposent des pistes d'amélioration. Les experts évaluent également la pertinence de la politique de prévention des risques dans de nombreuses entreprises.

Pour en savoir plus >> contact@syndex.eu - www.syndex.eu

50 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

6
IMPLANTATIONS
EN EUROPE

2100
MISSIONS PAR AN POUR LES
REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

1
BUREAU
DE TRADUCTION